

17 Mar 2023 -16:51

Appartient à [Conseil des ministres du 17 mars 2023](#)

Organisation du marché de l'électricité (Corporate Governance Elia)

Sur proposition de la ministre de l'Energie Tinne Van der Straeten, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi modifiant la loi relative à l'organisation du marché de l'électricité.

L'avant-projet de loi apporte un certain nombre de modifications à la loi du 29 avril 1999 relative à l'organisation du marché de l'électricité et poursuit cinq objectifs :

- cadrer le principe de proportionnalité dans l'évaluation des critères de dissociation du gestionnaire de réseau
- permettre le rapprochement entre les actionnaires d'Elia et de Fluxys pour faciliter les investissements dans la transition énergétique
- préciser que minimum un administrateur indépendant ne peut siéger à la fois en Elia Group SA et Elia Transmission Belgium SA
- interdire aux administrateurs et aux membres du collège de gestion journalière de siéger via une société de gestion vu la mission de service public et d'intérêt général portée par le gestionnaire de réseau
- adapter la loi Electricité au Code des sociétés et des associations

L'avant-projet est transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Tinne Van der Straeten, ministre de l'Energie
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 8e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 277 70 29
info@vanderstraeten.belgium.be

StéphanieMaquoi
Porte-parole (FR)
+32 478 69 57 84
stephanie.maquoi@vanderstraeten.belgium.be

Jonas Dutordoir
Porte-parole (NL)
+32 473 62 65 48
jonas.dutordoir@vanderstraeten.belgium.be

Andries Bomans
Porte-parole (NL)
+32 471 66 00 06
andries.bomans@vanderstraeten.belgium.be